



# GUIDE D'UTILISATION DU MODULE DE CONTROLE DE LA VALEUR DE SYDONIA WORLD

A l'attention des Commissionnaires en  
douane agréés

Septembre 2018

# Table des matières

---

- Table des matières..... 2
- A. PRESENTATION DU MODULE..... 3
- B. SAISIE DE CST SUR LA DECLARATION ..... 4
  - 1. *Saisie et recherche de CST*..... 4
  - 2. *Messages d'erreurs* ..... 6
  - 3. *Requête de création de CST* ..... 7

## A. PRESENTATION DU MODULE

---

Le module "**contrôle de la valeur**" est un module de Sydonia World dédié au contrôle de la valeur unitaire des marchandises déclarées. Il permet de comparer la valeur unitaire des marchandises par rapport à une valeur cible qui se met à jour selon une périodicité bien définie. Une marge de tolérance est acceptée autour de la valeur cible.

Le contrôle de la valeur peut être mis en œuvre à la fois, en contrôle avant liquidation (a priori) et après dédouanement (a posteriori).

Pour le contrôle automatique avant liquidation, dès enregistrement de la déclaration, le système calcule la **valeur unitaire** de chaque article et la compare à l'intervalle de valeur correspondant aux caractéristiques de la marchandise déclarée. Une sélectivité se déclenche orientant ainsi les déclarations dans différents circuits selon la position de la valeur unitaire vis-à-vis de l'intervalle de confiance.

Le module fonctionne sur la base des **codes de spécification tarifaire** (CST) attribués à chaque marchandise spécifique permettant ainsi de l'identifier.

Le module est accessible depuis la **bibliothèque des documents** de Sydonia World comme indiqué ci-contre.



## B. SAISIE DE CST SUR LA DECLARATION

Pour les marchandises soumises au contrôle de la valeur, la saisie du **code de spécification tarifaire** (CST) sur la déclaration est **obligatoire**.

### 1. Saisie et recherche de CST

Le déclarant au moment de la saisie de la déclaration doit renseigner le **CST** dans le **dernier segment de la case 33 « code de la marchandise »** de la déclaration. Le code saisi doit correspondre aux éléments d'identification de la marchandise notamment l'espèce tarifaire et le pays d'origine.

32 Article 1	33 Code des marchandises No. 04022929	00	04LB
	34 Code P. origine a) TG	35 Poids brut (kg) 46.000	36 Préfer.
	37 RÉGIME 4000	38 Poids net (kg) 45.000	39 Conting.

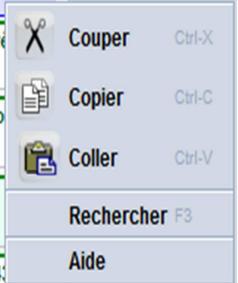
← Saisie du CST

Le déclarant peut directement saisir dans sa déclaration, le **CST** correspondant aux caractéristiques de sa marchandise. Pour cela, il doit connaître le code. A défaut, il va rechercher le CST.

Pour rechercher un CST, le déclarant doit avant tout se placer dans le champ concerné comme indiqué sur la figure ci-contre. Il procède ensuite comme suit :

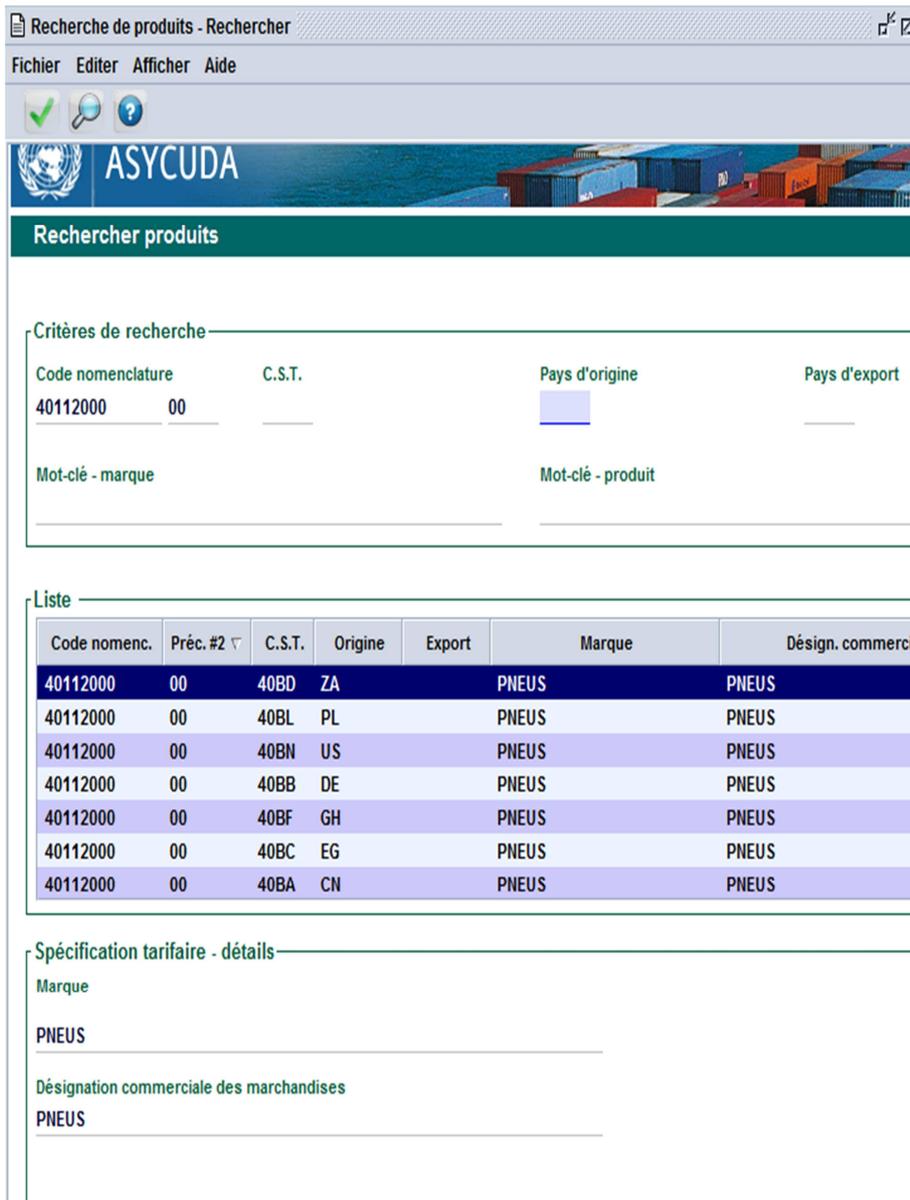
- **Clic-droit** dans le champ concerné ;
- **Clic** sur l'option « **rechercher** ».

33 Code des marchandises 40112000	00		
34 Code P. origine a) FR	35 Poids brut (kg) 205	36 Préfer.	
37 RÉGIME 4000	38 Poids net (kg) 205	39 Co	
40 Déclaration sommaire/ Document précédent			
41 Unités supplément.	42 Prix article	43	



Il peut également se placer dans le champ concerné et taper la touche **F3** du clavier.

Une fenêtre s'affiche et permet au déclarant de rechercher les CST selon des **critères précis**. La fenêtre présente trois parties:



**Critères de recherche**

Code nomenclature: 40112000    Préc. #2: 00    C.S.T.:    Pays d'origine:    Pays d'export:    Mot-clé - marque:    Mot-clé - produit:

**Liste**

Code nomencl.	Préc. #2	C.S.T.	Origine	Export	Marque	Design. commercia
40112000	00	40BD	ZA		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BL	PL		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BN	US		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BB	DE		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BF	GH		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BC	EG		PNEUS	PNEUS
40112000	00	40BA	CN		PNEUS	PNEUS

**Spécification tarifaire - détails**

Marque: PNEUS

Désignation commerciale des marchandises: PNEUS

○ **Critères de recherche** : le déclarant peut faire la recherche suivant le **code nomenclature** de la marchandise. Dans ce cas, le système affiche tous les codes CST associés à cette position.

Il peut ajouter le code du **pays d'origine** dans les critères de recherche. Dans ce cas, le système affiche les CST associés à la fois à la position tarifaire et à l'origine.

Une fois, les critères renseignés, le

déclarant clique sur la **loupe de recherche**  dans la barre d'outils et les résultats s'affichent dans la partie « **Liste** ».

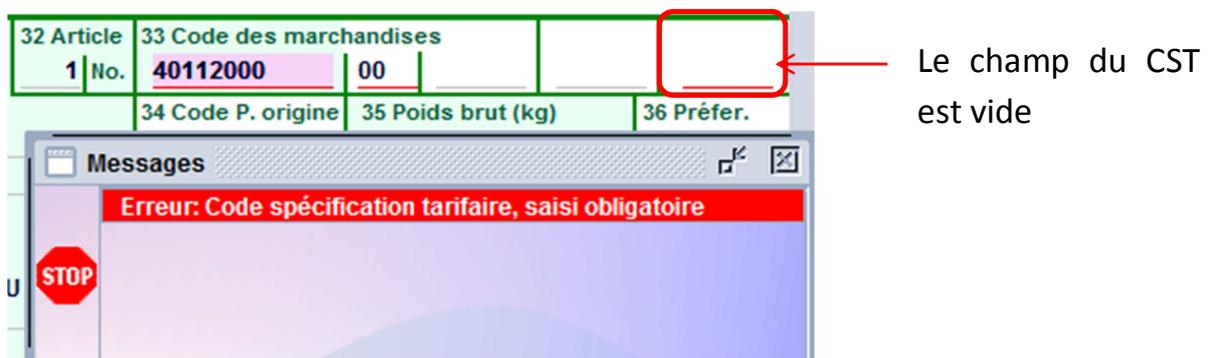
**Remarque** : en se plaçant dans le champ du CST et en faisant un clic-droit, puis Rechercher, la fenêtre de recherche s'affiche et présente dans les critères de recherche, les données saisies dans le segment article de la déclaration.

- **Liste** : les résultats de recherche de CST selon les critères saisis s'affichent dans cette partie. Chaque ligne correspond à la description d'un **CST**. Le déclarant sélectionne alors le CST correspondant à la description de sa marchandise par un simple clic.
- **Spécification tarifaire- détails** : cette partie affiche les **détails** du CST sélectionné dans la liste.

Une fois que le déclarant a retrouvé le CST correspondant à la description de sa marchandise, après l'avoir sélectionné dans « **Liste** », il valide son choix en cliquant sur le bouton  dans la barre d'outils. Le CST est alors reporté dans la déclaration.

## 2. Messages d'erreurs

Toutefois, Sydonia renvoie un message d'erreur si le déclarant **ne saisit** pas le CST ou si le CST saisi **ne correspond** pas à la description de la marchandise déclarée.



### Message d'erreur en cas de non saisie de CST

32 Article	33 Code des marchandises		04LB	← CST non valable
1 No.	04022929	00		
	34 Code P. origine	35 Poids brut (kg)	36 Préfer.	
	a  BJ	b  1.000		

Messages

Erreur: Code spécification tarifaire non valable

STOP

### Message d'erreur en cas de saisie de CST non valable

## 3. Requête de création de CST

Il peut arriver que Sydonia ne propose pas de CST pour une marchandise donnée. Le déclarant doit alors faire une **requête de création d'un CST** correspondant aux caractéristiques de sa marchandise.

Pour se faire, le déclarant va remplir un **formulaire papier** ou **informatisé** de Sydonia destiné aux administrateurs du module de la valeur. La prise en charge de la requête aboutit à la création du CST que le déclarant pourra alors utiliser dans sa déclaration.

Il est évident que toute marchandise soumise au contrôle de la valeur ne peut être déclarée sans le code CST.

Le formulaire indique la nature des informations à renseigner.

Une fois toutes les informations convenablement saisies, le déclarant peut alors procéder à l'enregistrement de sa déclaration dans Sydonia. Cette opération affecte la déclaration dans un circuit de sélectivité (rouge, jaune, bleu et vert) et l'assigne automatiquement à un vérificateur.